90.180 3081

Exemplaire destine - au Greffe du Tribunal de Commerce *
- a la Banque Nationale de Belgique *

| A1. |

C O M P T E S A N N U E L S

RAISON OU DENOMINATION SOCIALE : ELECTRICITE LACROIX

Forme juridique : S.A.

Adresse : rue Marcel Louis No : 34 Bte :

Code postal : 5976 Commune : INCOURT

Registre : R.C. Lieu : NIVELLES No : 49.251

Numero de T.V.A. ou Numero national | 424 593 843 |

DATE | 28/09/83 | du depot de l'acte constitutif OU du document le plus recent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS AU | 31/12/89 | approuves par l'assemblee generale du | 07/06/90 |

et relatifs a l'exercice couvrant la periode du | 01/01/89 | au | 31/12/89 |

Exercice precedent du | 01/01/88 | au | 31/12/88 |

LISTE COMPLETE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

ADMINISTRATEURS :

Mr. J. LACROIX
rue Marcel Louis 34 - 5976 PIETREBAIS

Mr. O. MOREELS
rue du Grand Royal 2 - 5981 GREZ-DOICEAU

Mr. E. SCHNEIDER
rue de Beauvechain 51 - 5991 BEAUVECHAIN

COMMISSAIRE : NEANT.

(eventuellement suite page 14)

Nombre de pages deposees : 10 (normalisees : 10 ; non normalisees: 0)

Numeros des pages normalisees, non deposees parce que sans objet :
A6-A8-A10.

Signature
(nom et qualite)

Signature
(nom et qualite)

J. LACROIX
Administrateur-délégué.

* Biffer ce qui ne convient pas.

NAT	GR	Date du depot	Pages	L 48	ZONE RESERVEE	No. FILM	PAGE
20	21	17.7.90	10	F	CM 0 P 1 T 2	90 180 3082	1
T.V.A.	424 593 843						AZ.

1. BILAN APRES REPARTITION

A C T I F	Codes	Exercice	Exercice precedent
		(en francs)	
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	947 630	1 415 157
I. FRAIS D'ETABLISSEMENT	20		
II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (ann. I, A)	21		
III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (ann. I, B)	22/27	700 930	1 167 857
A. Terrains et constructions	22		
B. Installations, machines et outillage	23	29 609	42 611
C. Mobilier et materiel roulant	24	671 321	1 125 246
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26		
F. Immobilisations en cours et acomptes verses	27		
IV. IMMOBILISATIONS FINANCIERES (ann. I, C et II)	28	246 700	247 300
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	10 877 203	12 442 100
V. CREANCES A PLUS D'UN AN	29		
A. Creances commerciales	290		
B. Autres creances	291		
VI. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXECUTION	3	5 386 641	7 183 795
A. Stocks	30/36	1 836 641	1 393 795
B. Commandes en cours d'execution	37	3 550 000	5 790 000
VII. CREANCES A UN AN AU PLUS	40/41	5 171 403	3 593 591
A. Creances commerciales	40	4 904 067	3 413 591
B. Autres creances	41	267 336	180 000
VIII. PLACEMENTS DE TRESORERIE	50/53		
IX. VALEURS DISPONIBLES	54/58	319 159	1 664 714
X. COMPTES DE REGULARISATION	490/1		
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	11 824 833	13 857 257

90.180 3083

T.V.A. | 424 593 843 | A3.

P A S S I F	Codes	Exercice	Exercice precedent
		(en francs)	
CAPITAUX PROPRES	10/15	7 612 941	6 754 263
I. CAPITAL (ann. III)	10	4 590 000	4 590 000
A. Capital souscrit	100	4 590 000	4 590 000
B. Capital non appele (-)	101	( )	( )
II. PRIMES D'EMISSION	11		
III. PLUS-VALUES DE REEVALUATION	12		
IV. RESERVES	13	2 999 000	1 399 000
A. Reserve legale	130	459 000	459 000
B. Reserves indisponibles	131		
1. Pour actions propres	1310		
2. Autres	1311		
C. Reserves immunisees	132		
D. Reserves disponibles	133	2 540 000	940 000
V. - BENEFICE REPORTE	140	23 941	765 263
- PERTE REPORTEE (-)	141	( )	( )
VI. SUBSIDES EN CAPITAL	15		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	16		
VII. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (ann. IV)			
DETTES	17/49	4 211 892	7 102 994
VIII. DETTES A PLUS D'UN AN (ann. V)	17		3 157 000
A. Dettes financieres	170/4		
1. Etablissements de credit, dettes de location-financement et assimilees	172/3		
2. Autres emprunts	174/0		
B. Dettes commerciales	175		
C. Acomptes recus sur commandes	176		
D. Autres dettes	178/9		3 157 000
IX. DETTES A UN AN AU PLUS (ann. V)	42/48	4 150 747	3 834 294
A. Dettes a plus d'un an echeant dans l'annee	42		
B. Dettes financieres	43		
1. Etablissements de credit	430/8		
2. Autres emprunts	439		
C. Dettes commerciales	44	775 002	623 678
1. Fournisseurs	440/4	775 002	623 678
2. Effets a payer	441		
D. Acomptes recus sur commandes	46		
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	1 753 265	2 236 020
1. Impots	450/3	181 522	238 738
2. Remunerations et charges sociales	454/9	1 571 743	1 997 282
F. Autres dettes	47/48	1 622 480	974 596
X. COMPTES DE REGULARISATION	492/3	61 145	111 700
TOTAL DU PASSIF	10/49	11 824 833	13 857 257

T.V.A. | 424 593 843 | A4.

2. COMPTE DE RESULTATS

	Codes	Exercice	Exercice precedent
		(en francs)	
I. PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires	70	25 178 817	23 079 819
Approvisionnements, marchandises; mentions facultatives	60/61	(12 546 988)	(9 745 296)
services et biens divers			
A.B. Marge brute d'exploitation (solde positif)	70/61	12 631 829	13 334 523
Marge brute d'exploitation (solde negatif) (-)	61/70	( )	( )
C. Remunerations, charges sociales et pensions (ann. VI, 2) (-)	62	(10 171 750)	(10 564 064)
D. Amortissement et reductions de valeur sur frais d'etablissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles (-)	630	(513 335)	(789 622)
E. Reduction de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'execution et sur creances commerciales (dotations -, reprises +)	631/4		
F. Provisions pour risques et charges (dotations -, utilisations et reprises +)	635/7		
G. Autres charges d'exploitation (-)	640/8	(79 267)	(77 912)
H. Charges d'exploitation portees a l'actif au titre de frais de restructuration (+)	649		
- BENEFICE D'EXPLOITATION (+)	70/64	1 867 477	1 902 925
- PERTE D'EXPLOITATION (-)	64/70	( )	( )
II. PRODUITS FINANCIERS	75	138 182	176 684
CHARGES FINANCIERES (-)	65	(14 297)	(379 710)
- Benefice courant avant impots (+)	70/65	1 991 362	1 699 899
- Perte courante avant impots (-)	65/70	( )	( )
III. PRODUITS EXCEPTIONNELS	76	41 190	
CHARGES EXCEPTIONNELLES (-)	66	(455 746)	(274 814)
- Benefice de l'exercice avant impots (+)	70/66	1 576 806	1 425 035
- Perte de l'exercice avant impots (-)	66/70	( )	( )
IV. IMPOTS SUR LE RESULTAT (-) (+)	67/77	(367 128)	(317 017)
- Benefice de l'exercice (+)	70/67	1 209 678	1 108 068
- Perte de l'exercice (-)	67/70	( )	( )
V. PRELEVEMENTS SUR LES RESERVES IMMUNISEES	78		
TRANSFERTS AUX RESERVES IMMUNISEES (-)	68	( )	( )
- Benefice de l'exercice a affecter (+)	(70/68)	1 209 678	1 108 068
- Perte de l'exercice a affecter (-)	(68/70)	( )	( )
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS			
A. - BENEFICE A AFFECTER	70/69	1 974 941	1 116 263
- PERTE A AFFECTER (-)	69/70	( )	( )
1. Benefice de l'exercice a affecter	70/68	1 209 678	1 108 068
Perte de l'exercice a affecter (-)	68/70	( )	( )
2. Benefice reporte de l'exercice precedent	790	765 263	8 195
Perte reporte de l'exercice precedent (-)	690	( )	( )
B. PRELEVEMENTS SUR LES CAPITAUX PROPRES	791/2		
C. AFFECTATIONS AUX CAPITAUX PROPRES (-)	691/2	(1 600 000)	( )
1. au capital et aux primes d'emission	691		
2. a la reserve legale	6920		
3. aux autres reserves	6921	1 600 000	
D. 1. BENEFICE A REPORTER (-)	693	(23 941)	(765 263)
2. PERTE A REPORTER	793		
E. INTERVENTION D'ASSOCIES (OU DU PROPRIETAIRE) DANS LA PERTE	794		
F. BENEFICE A DISTRIBUER (-)	694/6	(351 000)	(351 000)
1. Remuneration du capital	694	351 000	351 000
2. Administrateurs ou gerants	695		
3. Autres allocataires	696		

T.V.A. | 424 593 843 |

3. ANNEXE

I. ETAT DES IMMOBILISATIONS

	A. IMMOBIL. INCORPORELLES (rubrique 21 de l'actif)		B. IMMOBIL. CORPORELLES (rubr. 22/27 de l'actif)		C. IMMOBIL. FINANCIERES (rubrique 28 de l'actif)	
	Codes	(En francs)	CODES	(En francs)	CODES	(En francs)
a) VALEUR D'ACQUISITION						
Au terme de l'exercice precedent.....	8019	1 000 000	8159	3 516 130	8355	247 300
Mutations de l'exercice :						
. Acquisitions, y compris la production immobilisee.....	8029		8169	362 909	8365	
. Cessions et retraits.....(-)	8039	( )	8179	(500 383)	8375	(600)
. Transferts d'une rubrique a une autre (+)(-)	8049		8189		8385	
. Autres mutations.....(+)(-)					8386	
Au terme de l'exercice.....	8059	1 000 000	8199	3 378 656	8395	246 700
b) PLUS-VALUES						
Au terme de l'exercice precedent.....			8209		8405	
Mutations de l'exercice :						
. Actees.....			8219		8415	
. Acquises de tiers.....			8229		8425	
. Annulees.....(-)			8239	( )	8435	( )
. Transferee d'une rubrique a une autre (+)(-)			8249		8445	
Au terme de l'exercice.....			8259		8455	
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR (-)						
Au terme de l'exercice precedent.....	8069	1 000 000	8269	2 348 273	8465	
Mutations de l'exercice :						
. Actes.....	8079		8279	513 335	8475	
. Repris.....(-)	8089	( )	8289	(183 882)	8485	( )
. Acquis de tiers.....	8099		8299		8495	
. Annules.....(-)	8109	( )	8309	( )	8505	( )
. Transferee d'une rubrique a une autre (+)(-)	8119		8319		8515	
Au terme de l'exercice.....	8129	1 000 000	8329	2 677 726	8525	
d) MONTANTS NON APPELES (-)						
Au terme de l'exercice precedent.....					8535	
Mutations de l'exercice.....(+)(-)					8545	
Au terme de l'exercice.....					8555	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a)+(b)-(c)-(d)	8139		8339	700 930	8565	246 700

90.180 3086

T.V.A. | 424 593 843 | A7.

III. ETAT DU CAPITAL

	Codes	Montants (en francs)	Nombre d'actions
A. CAPITAL SOCIAL			
1. Capital souscrit (rubrique 100 du passif)			
- Au terme de l'exercice precedent	8700	4 590 000	xxxxxxxxxxxxx
- Modifications au cours de l'exercice :			
- Au terme de l'exercice.....	8701	4 590 000	xxxxxxxxxxxxx
2. Representation du capital			
Categories d'actions			
Actions au porteur sans désignation de valeur nominale.		4 590 000	270

	1. Montant non appele (rubrique 101)	2. Montant appele, non verse
	(en francs)	
B. CAPITAL NON LIBERE.....		
Actionnaires redevables de liberation		
(suite eventuellement page)		
TOTAL..... 871		

	1. Montant du capital detenu (en francs)	2. Nombre correspondant d' actions
C. ACTIONS PROPRES detenues par		
- la societe elle-meme..... 872		
- ses filiales et sous-filiales..... 873		
D. ENGAGEMENTS D'EMISSION D'ACTIONS (montants en francs)		
1. Suite a l'exercice de droits de CONVERSION.....		
. Montant des emprunts convertibles en cours..... 8740		
. Montant du capital a souscrire..... 8741		
. Nombre maximum correspondant d'actions a emettre..... 8742		
2. Suite a l'exercice de droits de SOUSCRIPTION		
. Nombre de droits de souscription en circulation..... 8745		
. Montant du capital a souscrire..... 8746		
. Nombre maximum correspondant d'actions a emettre..... 8747		
E. CAPITAL AUTORISE NON SOUSCRIT (en francs)..... 8751	7 000 000	

	1. Nombre de parts	2. Nombre de voix qui y sont attachees
F. PARTS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL..... 876		
dont : - detenues par la societe elle-meme..... 877		
- detenues par les filiales et sous-filiales..... 878		

T.V.A. | 424 593 843 | A9.

VI. PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL, en francs .sauf 1

	Codes	Exercice
1. Effectif moyen du personnel	9090	11
2. Frais du personnel (rubrique 62)		
a) Remunerations et avantages sociaux directs	620	6 727 347
b) Cotisations patronales d'assurances sociales	621	2 979 815
c) Primes patronales pour assurances extra-legales	622	
d) Autres frais de personnel	623	464 588
e) Pensions	624	

VII. RESULTATS FINANCIERS, en francs

	Codes	Exercice	Exercice precedent
A. Subsides accordes par les pouvoirs publics et imputes au compte de resultats (rubrique 75)			
. en capital	9125		
. en interets	9126		
B. Interets portes a l'actif	6503		
C. Montant de l'escompte a charge de l'entreprise sur la negociation de creances (effets de commerce, factures et autres creances)	653		

VIII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN, en francs

	Codes	Exercice
Garanties personnelles constituees ou irrevocablement promises par l'entreprise pour surete de dettes ou d'engagements de tiers	9149	
dont:		
- effets de commerce cedes par l'entreprise sous son endos	9150	

Garanties reelles constituees ou irrevocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres	Codes	Exercice	
		pour surete de dettes et engagements	
		1. de l'entreprise	2. de tiers
. Hypotheques:			
.. valeur comptable des immeubles greves	916		
.. montant de l'inscription	917		
. Gage sur fonds de commerce:			
.. montant de l'inscription	918		
. Gages sur d'autres actifs:			
.. valeur comptable des actifs gages	919		
. Suretes constituees sur actifs futurs:			
.. montant des actifs en cause	920		

LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

90.180 3088

T.V.A. | 424 593 843 | | AII. |

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. PRINCIPES GENERAUX

Les regles d'evaluation sont etablies conformement aux dispositions du chapitre II de l'arrete royal du 8 octobre 1976 relatif aux comptes annuels des entreprises.

En vue d'assurer l'image fidele, il a ete deroge aux regles d'evaluation prevues dans cet arrete dans les cas exceptionnels suivants:

Ces derogations se justifient comme suit:

ces derogations influencent de la facon suivante le patrimoine, la situation financiere et le resultat avant impots de l'entreprise:

Les regles d'evaluation (ont) (n'ont pas) ete modifiees dans leur enonce ou leur application par rapport a l'exercice precedent; dans l'affirmative, la modification concerne:

et influence (positivement) (negativement) le resultat de l'exercice
avant impots a concurrence de F.

Le compte de resultats (a) (n'a pas) ete influence de facon importante par des produits ou des charges imputables a un exercice anterieur; dans l'affirmative, ces resultats concernent:

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables a ceux de l'exercice precedent en raison du fait suivant:

(Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice precedent ont ete redresses sur les points suivants)
(Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des elements suivants):

A defaut de criteres objectifs, l'estimation des risques previsibles, des pertes eventuelles et des depreciations mentionnes ci-dessous, est inevitablement aleatoire:

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidele du patrimoine, de la situation financiere ainsi que du resultat de l'entreprise:

II. REGLES PARTICULIERES

FRAIS D'ETABLISSEMENT:
Les frais d'etablissement sont immediatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portes a l'actif:

FRAIS DE RESTRUCTURATION:
Au cours de l'exerc., des frais de restr. (ont) (n'ont pas) ete portes a l'actif; dans l'affirmative, cette inscription a l'actif se justifie comme suit:
NEANT.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:
Le montant a l'actif des immobil. incorp. comprend F de frais de recherche et de developpement. La duree d'amortissement de ces frais et du goodwill (est) (n'est pas) superieure a 5 ans; dans l'affirmative, cette duree se justifie comme suit:
NEANT.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES:
Des immobilisations corporelles (ont) (n'ont pas) ete reevaluees durant l'exercice; dans l'affirmative, cette reevaluation se justifie comme suit:

AMORTISSEMENTS ACTES PENDANT L'EXERCICE:

Actifs	Methode	Base	A	B
1. Frais d'etablissement				
2. Immobilisations incorporelles				
3. Batiments industriels, administratifs ou commerciaux ..... (1)				
4. Installations, machines et outillage (1)	L	NR	33/33	33/33
5. Materiel roulant ..... (1)	L	NR	20	20
	L	NR	30	30
6. Materiel de bureau et mobilier ..... (1)	L	NR	20	20
	L	NR	33/33	33/33
7. Autres immobilisations corporelles				

Methode: L (lineaire); D (degressive); A(autres)
Base : NR (non reevaluee); R (reevaluee)
(1) Y compris les actifs detenus en location-financement; ceux-ci font, le cas echeant, l'objet d'une ligne distincte.
A = Taux en %: Principal, Min - Max
B = Taux en %: Frais accessoires, Min - Max

Excedent des amortissements acceleres pratiques, deductibles fiscalement, par rapport aux amortissements economiquement justifies:
- montant pour l'exercice: F.
- montant cumule pour les immobilisations acquises a partir de l'exercice prenant cours apres le 31 decembre 1983: F.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES:
Des participations (ont) (n'ont pas) ete reevaluees durant l'exercice; dans l'affirmative, cette reevaluation se justifie comme suit:

STOCKS:
Les stocks sont evalues a leur VALUER D'ACQUISITION calculee selon la methode (a mentionner) du prix moyen pondere, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque element, ou a la VALEUR DE MARCHE si elle est inferieure:

1. Approvisionnements:

FIFO

2. En-cours de fabrication - produits finis:

NEANT

3. Marchandises:

FIFO

4. Immeubles destines a la vente:

NEANT

FABRICATIONS:
- Le cout de revient des fabrications (inclut) (n'inclut pas) les frais de production.
- Le cout de revient de fabrications a plus d'un an (inclut) (n'inclut pas) des charges financieres afferentes aux capitaux empruntes pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marche du total des stocks depasse d'environ % leur valeur comptable.
(Ce renseignement ne doit etre mentionne que si l'ecart est important).

COMMANDES EN COURS D'EXECUTION:
Les commandes en cours sont evaluees (au cout de revient) (au cout de revient majore d'une quotite du resultat selon l'avancement des travaux).

DETTES:
Le passif (comporte des) (ne comporte pas de) dettes a long terme, non productives d'interet ou assorties d'un taux d'interet anormalement faible: dans l'affirmative ces dettes (font) (ne font pas) l'objet d'un escompte porte a l'actif.

DEVISES:
Les avoirs, dettes et engagements libelles en devises sont convertis en F.B. sur les bases suivantes:

NEANT

Les ecarts de conversion des devises sont traites comme suit dans les comptes annuels:

NEANT

En ce qui concerne les droits d'usage resultant de contrats de location-financement qui n'ont pas ete portes a l'actif (article 46bis de l'arrete royal du 8 octobre 1976):

a) les redevances et loyers afferents a l'exercice se sont eleves:
   - pour les locations-financement de biens mobiliers a : F.
   - pour les locations-financement de biens immobiliers a: F.

b) les redevances et loyers afferents aux exercices ulterieurs s'elevent:
   - pour les locations-financement de biens mobiliers a : F.